Image not found or type unknown

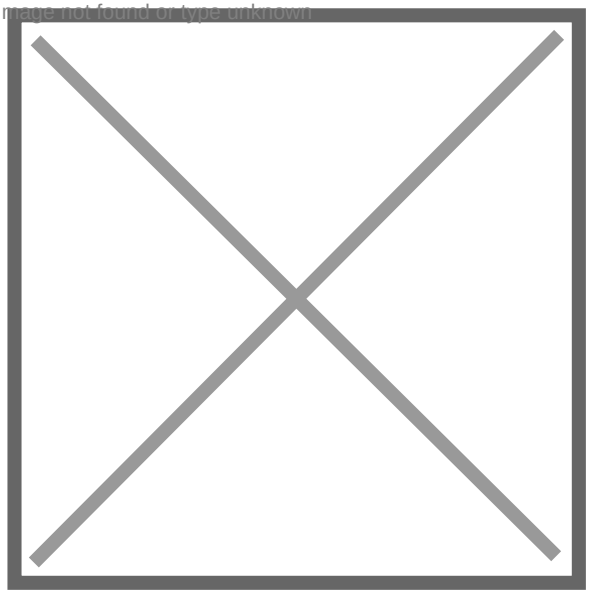

Visite des mes enfants ..

Par **FRANCE83**, le **25/09/2015** à **08:52**

Bonjour , je reviens vers vous , pour une question qui me chipote . Mon mari ne veut pas que je reçoive chez nous mes enfants .Ils n'ont été ni insultants , ni injuriant , ni menaçants envers lui . De plus ils viennent me voir 2 fois par an , habitants à 980 km ..Mon mari ne les aime pas (ce sont ses mots) . Il m'a menacé d'aller porter plainte à la police , si mes enfants revenaient , pour "" s'être introduits chez "lui" alors que nous sommes mariés et bien sur habitants sous le même toit .
Peut-il vraiment déposer une plainte .Je l'averti chaque fois lorsque mes enfants veulent venir . Merci de votre réponse .

Par **Tisuisse**, le **25/09/2015** à **09:14**

Bonjour,

Ce sont VOS enfants, vous êtes chez vous donc rien ne s'oppose à ce que vos enfants viennent vous rendre visite. Une telle plainte n'aboutira jamais.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés